

# Compte-rendu/ Réunion association des parents

Réunion du 11 mai 2017

Collège Jean XXIII  
Section Fondamentale Parmentier  
Avenue E. Parmentier 21  
1150 Woluwe-Saint-Pierre

## Présences

<i>Représentants des parents</i>	<i>Invités</i>
Christophe Everaert Loïs Mathelot Corine Brezing Sophie Florival Malène Rasmussen Joëlle Vancampenhout Cathy Vrebosch Céline Dechamps Angélique Grutta dauria	M. Huaux Olivier Mme Haerten Mme Misko Amélie Mme Henriet Anne-Pascale M. Vogt Jean-Pierre M. Nootens Philippe Mme BB Debotz

## Ordre du jour

1. Définir le rôle de l'association des parents
2. Divers

1. Définir le rôle de l'association des parents

Pour commencer la réunion, M. Huaux précise que le but premier de la réunion est de définir le rôle de l'association des parents en se basant sur le décret, afin de repartir sur des bases positives. Il rappelle l'importance de rédiger un ordre du jour et d'afficher les compte-rendus (sur le site internet et aux valves).

M. Vogt (ancien président) rappelle l'historique de la mise en place de l'association des parents et de son évolution :

- Production d'un ROI, il y a 4 ans à partir de nombreuses recherches et à l'aide d'un juriste ;
- Mise en place d'un bureau qui fait le lien entre l'association des parents, le comité des fêtes, le site internet et les acteurs extérieurs (Station de Plein air, commune, etc.) ;
- Au départ étaient présents les parents, la direction ainsi qu'un représentant par cycle. Par la suite, l'équipe éducative n'était présente que toutes les deux réunions pour permettre aux parents de se retrouver entre eux ;

- Lors des réunions, des commissions étaient mises en place selon les thèmes soulevés. Un thème était attribué par année pour avoir un fil conducteur (à remettre en place l'année prochaine).

M. Vogt soulève l'importance du dialogue avec la direction et estime que l'AP sert d'interface entre les parents et l'école. L'AP est un noyau d'échange d'idées et permet de faire avancer celles-ci ensemble. Sa vocation n'est en aucun cas d'être un bureau des plaintes.

M. Huaux signale qu'il ne faut pas mettre trop de projets en place car les travaux vont arriver, mais qu'en garder un ou deux par an peut être fédérateur. Il insiste sur le fait qu'avant de mettre au point un projet, il faut se mettre d'accord entre les parents et l'équipe éducative. Il ne prendra jamais une décision seul (il en réfère toujours à son équipe).

Mme Haerten précise l'importance de s'associer à l'UFAPEC, qui pourrait aider l'AP à repartir sur de bonnes bases. Cela permettrait de voir ce qu'il se passe ailleurs et d'ouvrir les horizons. Cela permettrait aussi d'ajouter un aspect juridique au ROI et d'éviter les dérives rencontrées cette année.

Elle précise aussi que la mise en place du conseil de participation est importante. C'est un lieu d'échange officiel entre l'association des parents, le corps professoral, le PO...

Cette année, trois parents sont élus parmi les parents présents à l'AP (à voir pour les prochaines élections).

M. Everaert admet que l'absence de secrétaire a manqué cette année. Il trouve important qu'il y ait des rapports écrits. Mais il préfère néanmoins garder un contact verbal avec la direction et les professeurs afin d'éviter les problèmes d'interprétation.

Pour conclure :

L'association des parents reste un lieu d'échange entre les parents afin de mettre en place différents projets (colloque sur un thème précis, aide à l'inscription au secondaire...). Les professeurs, la direction ou encore le PO n'ont pas leur place lors des réunions, sauf peut-être en fin d'année scolaire pour faire un point sur l'année écoulée. Ceux-ci sont alors invités.

## 2. Divers

- Peindre le réfectoire est compliqué car il faut le faire lors d'une journée pédagogique, en sachant qu'il y a cours le lendemain.
- Pour le feu, M. Huaux a interrogé le corps professoral, qui préférerait s'en occuper.
- M. Huaux tient à préciser que si un parent se pose une question, rencontre un problème ou autre, il doit venir lui en parler personnellement, et non au délégué. Son bureau est toujours ouvert.
- Les professeurs s'interrogent sur leur place lors des soupers des parents. Ils souhaitent ne plus en organiser pour le moment ou alors sans eux. Le petit-déjeuner, la fête de l'école... sont déjà des moments de rencontre « hors contexte » entre les professeurs et les parents. Certains parents soulèvent

l'importance d'organiser un moment de rencontre entre les nouveaux parents et les professeurs. M. Huaux soulève la difficulté d'occuper le réfectoire car cela nécessite beaucoup d'organisation.

- Mme BB soulève l'importance de la communication entre les parents et l'équipe (s'il y a un problème, il faut venir en parler).
- On maintient le principe de la journée « petits travaux » mais lorsque les nouveaux bâtiments seront construits.
- Le projet Conseil des enfants va être mis en place l'an prochain.
- Céline Dechamps accepte le poste de secrétaire.